



# RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2019



Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

Rédaction  
Amanda COCQUELET

Mairie Le Pouzin, 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin - 04.75.63.81.48



## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>A. PRÉAMBULE.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>A.1. HISTORIQUE DU SITE.....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>A.2. STRUCTURE ANIMATRICE : MAIRIE DE LE POUZIN.....</b>  | <b>4</b>  |
| <b>A.3. SITE NATURA 2000 FR 821 2010 « PRINTEGARDE ».....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>A.4. ESPECES NATURA 2000 RECENSEES SUR « PRINTEGARDE ».....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>A.5. LOCALISATION DU SITE NATURA 2000.....</b>  | <b>8</b>  |
| <b>A.6. LES ENJEUX IDENTIFIES.....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019.....</b>  | <b>9</b>  |
| <b>B.1. MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION.....</b>  | <b>9</b>  |
| <i>Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier).....</i> | <i>9</i>  |
| <i>Assistance technique et administrative aux bénéficiaires.....</i>   | <i>9</i>  |
| <i>Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles.....</i>   | <i>9</i>  |
| <b>B.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON CONTRACTUELLES (TRAVAUX-INTERVENTIONS EVENTUELS HORS CONTRATS).....</b>        | <b>9</b>  |
| <i>Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions.....</i>                    | <i>9</i>  |
| <i>Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires.....</i>                                   | <i>10</i> |
| <i>Mesure d'accompagnement sur la carrière Vicat de Loriol-sur-Drôme.....</i>  | <i>10</i> |
| <i>Participation - promotion de mesures foncières.....</i>   | <i>11</i> |
| <i>Gestion de la Renoué du Japon.....</i>  | <i>11</i> |
| <i>Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations.....</i>                           | <i>11</i> |
| <i>Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat.....</i>  | <i>11</i> |
| <i>Rajeunissement roselière Printegarde.....</i>   | <i>11</i> |
| <i>Digues déversantes.....</i>   | <i>12</i> |
| <b>B.3. ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE.....</b>   | <b>12</b> |
| <i>Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet.....</i>   | <i>12</i> |
| <i>Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations.....</i>  | <i>12</i> |
| <i>Veille locale et alerte.....</i>  | <i>12</i> |
| <i>Signalements de dépôts d'ordures.....</i>   | <i>12</i> |
| <i>Coupes de bois.....</i>   | <i>13</i> |
| <b>B.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (ETUDES ET MISE A JOUR DES DONNEES DU SITE).....</b>  | <b>13</b> |
| <i>Amélioration - compléments de connaissance sur le site.....</i>   | <i>13</i> |
| <i>L'association Castor et Homme :.....</i>  | <i>13</i> |
| <i>Des naturalistes, ornithologues :.....</i>  | <i>13</i> |
| <i>Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales).....</i>    | <i>14</i> |
| <i>Comité technique des forêts anciennes.....</i>  | <i>14</i> |
| <i>Comité technique de l'Epipactis du Castor.....</i>  | <i>14</i> |
| <i>Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</i>  | <i>14</i> |
| <i>Le suivi des oiseaux d'eau hivernants.....</i>  | <i>15</i> |
| <i>Objectif du suivi.....</i>  | <i>15</i> |
| <i>Contexte et changements.....</i>  | <i>15</i> |
| <i>Résultats.....</i>  | <i>15</i> |
| <i>Le suivi de l'avifaune patrimoniale nicheuse.....</i>   | <i>17</i> |
| <i>Le protocole.....</i>   | <i>17</i> |
| <i>Les résultats.....</i>  | <i>18</i> |
| <i>Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS).....</i>                          | <i>19</i> |
| <i>Suivi du Blongios nain avec le club de canoë kayak de Le Pouzin.....</i>  | <i>21</i> |

|  |           |
|--|-----------|
| <b>B.5. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION (BULLETINS D'INFO, ARTICLES DE PRESSE, REUNIONS PUBLIQUES, SORTIES, SITE INTERNET ...)</b> ..... | <b>21</b> |
| Fête de la science 2019.....   | 21        |
| Crussol Festival .....   | 22        |
| Coordination du projet d'exposition Natura 2000 commune Drôme-Ardèche .....  | 23        |
| Animations scolaires .....   | 23        |
| Lettre Terre de Nature Ardèche Natura 2000/ENS .....   | 24        |
| Rencontre de « l'association des riverains de l'île de Prentegarde » .....   | 24        |
| Accompagnement technique pour prise en compte biodiversité :.....  | 24        |
| <b>B.6. ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES (PLANS - PROGRAMMES, DOCUMENTS D'AMENAGEMENT, ENS, SAGE, ETC.)</b> .....            | <b>25</b> |
| Rencontre des élus de Le Pouzin .....  | 25        |
| Rencontre avec la CNR.....   | 25        |
| Plan Local d'Urbanisme de Baix (07).....   | 25        |
| <b>B.7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE</b> .....  | <b>26</b> |
| <i>Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</i> .....   | 26        |
| Comité de Pilotage.....  | 26        |
| <i>Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</i> .....  | 26        |
| <b>B.8. MISES A JOUR DU DOCOB</b> .....  | <b>26</b> |
| <b>B.9. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB - BILANS D'ACTIVITE</b> .....   | <b>27</b> |
| <i>Rapport d'activité annuel</i> .....   | 27        |
| <i>Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</i> .....  | 27        |
| <b>B.10. DIVERS - AUTRES FRAIS</b> .....   | <b>27</b> |
| <i>Participation aux journées du réseau N2000</i> .....  | 27        |
| Journées animateurs Natura 2000.....   | 27        |
| <i>Autres</i> .....  | 28        |
| Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse .....  | 28        |
| <i>Formations</i> .....  | 28        |
| <b>C. SYNTHESE BILAN DES ACTIONS 2019</b> .....  | <b>29</b> |
| <b>C.1. TEMPS TRAVAILLES SUR L'ANIMATION NATURA 2000 POUR L'ANNEE 2019</b> .....   | <b>29</b> |
| <b>C.2. GRAPHIQUE DU BILAN DE L'ANIMATION NATURA 2000 DE L'ANNEE 2019</b> .....  | <b>33</b> |
| <b>D. ANNEXES</b> .....  | <b>35</b> |

## A. PRÉAMBULE

### A.1. Historique du site

| Dates             | Etapes   |
|-------------------|--|
| 14 mars 1975      | Première mise en réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde  |
| 24 septembre 1998 | 1 <sup>ère</sup> proposition du site par la Préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement  |
| 22 juin 2001      | Arrêté préfectoral portant approbation de la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde  |
| 4 septembre 2001  | Proposition de site Natura 2000 par la préfecture de l'Ardèche au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement   |
| 1er octobre 2001  | Premier comité de pilotage local   |
| Janvier 2002      | Consultation des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la proposition de site Natura 2000   |
| 30 avril 2002     | Retransmission au Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de la proposition de site Natura 2000 pour la ZPS de Printegarde par la préfecture de l'Ardèche |
| 22 octobre 2002   | Réunion du groupe de travail   |
| 20 novembre 2002  | Réunion du groupe de travail   |
| 1er avril 2003    | Deuxième réunion du comité de pilotage local   |
| 20 avril 2004     | Troisième réunion du comité de pilotage local au cours duquel le document d'objectifs a été validé   |
| 6 janvier 2005    | Arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 Printegarde (Zone de Protection Spéciale)   |
| 1er juillet 2005  | Première réunion du comité de suivi du document d'objectifs  |
| 23 novembre 2006  | Deuxième réunion du comité de suivi du document d'objectifs  |
| 20 février 2008   | Désengagement de l'ONCFS dans la gestion de Printegarde (réserve de chasse et de faune sauvage et ZPS)   |
| 29 septembre 2008 | Réunion d'information des élus concernant le site Natura 2000 ZPS Printegarde  |
| 15 décembre 2009  | La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN                                       |
| 15 novembre 2010  | Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin  |
| 30 juin 2013      | Renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et de faune sauvage  |
| 21 février 2014   | Comité de pilotage local   |
| 15 juin 2015      | Comité de pilotage local   |
| 19 novembre 2015  | La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN                                  |
| Fin 2015          | Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN   |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Novembre 2016</b>     | Changement d'animateur : Manon EUDES est embauchée et remplace Jean-Baptiste Butin appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016            |
| <b>14 février 2017</b>   | Comité de Pilotage local  |
| <b>28 septembre 2018</b> | Comité de Pilotage local – La commune du Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Martin est réélu en tant que Président du COFIL |
| <b>Janvier 2019</b>      | Changement de chargé de mission : Amanda COCQUELET est embauchée pour animer les sites ZPS12 et D4 aux côtés de Manon EUDES (site ZPS12 et B25) |

## A.2. Structure animatrice : Mairie de Le Pouzin

La Mairie de Le Pouzin porte l'animation de sites Natura 2000 depuis 2009. Actuellement elle est la structure animatrice de trois sites Natura 2000 ZPS12-FR8212010 « Printegarde », B25-FR 8201669 « Rompon-Ouvèze-Payre » et D4 FR8211677 « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

En 2019, la Mairie de Le Pouzin a fêté ses 10 ans d'animation Natura 2000 avec le site de « Printegarde » animé depuis le 15 décembre 2009. Le maire Monsieur Alain Martin en est le Président de Comité de pilotage. Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2004.

En 2019, la Mairie de Le Pouzin a recruté une seconde chargée de missions Natura 2000. Celle-ci aura à terme l'animation du site « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ainsi en 2019, le site « Printegarde » a été conjointement animé par l'animatrice en poste **Manon EUDES** et la nouvelle recrue **Amanda COCQUELET**.

Les coordonnées des animatrices du site Natura 2000 sont les suivantes :

**Manon Eudes**

[m.eudes@lepouzin.fr](mailto:m.eudes@lepouzin.fr)

**Amanda COCQUELET**

[a.cocquelet@lepouzin.fr](mailto:a.cocquelet@lepouzin.fr)

Mairie de Le Pouzin

3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin

04.75.63.81.48



### A.3. Site Natura 2000 FR 821 2010 « Printegarde »

| Nom                     | Zone de Protection Spéciale ZPS12 « Printegarde » FR 821 2010  |
|-------------------------|--|
| Directive Européenne    | « Oiseaux »  |
| Superficie              | 677 ha (16,6 km sur le Rhône, 1,5 km sur la Drôme)   |
| Région                  | Auvergne-Rhône-Alpes   |
| Départements            | Ardèche (44%) et Drôme (56%)   |
| Communes                | Ardèche : La Voulte-sur-Rhône, Le Pouzin, Rompon<br>Drôme : Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Saulce-sur-Rhône |
| Domaine biogéographique | Méditerranéen  |
| Structure animatrice    | Commune de Le Pouzin   |
| Autre statut du site    | Réserve de chasse et de faune sauvage  |

### A.4. Espèces Natura 2000 recensées sur « Printegarde »

La réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde est un site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats qu'il faut à tout prix conserver ou restaurer. Des moyens doivent être mis en oeuvre dans le cadre de l'application du plan de gestion de cette réserve.

Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats.

Tableau 1 : Espèces d'oiseaux de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE recensées sur le site « Printegarde »

| Nom vernaculaire              | Nom scientifique              | Code Natura 2000 | Type  | Nombre Min. | Nombre Max. |
|-------------------------------|-------------------------------|------------------|-------|-------------|-------------|
| Aigrette garzette             | <i>Egretta garzetta</i>       | A026             | c w   |             |             |
| Alouette lulu                 | <i>Lullula arborea</i>        | A246             | c     |             |             |
| Avocette élégante             | <i>Recurvirostra avosetta</i> | A132             | c w   |             |             |
| Balbuzard pêcheur             | <i>Pandion haliaetus</i>      | A094             | c     |             |             |
| Bihoreau gris                 | <i>Nycticorax nycticorax</i>  | A023             | c w   |             |             |
| Bondrée apivore               | <i>Pernis apivorus</i>        | A072             | c r   |             |             |
| Bruant ortolan                | <i>Emberiza hortulana</i>     | A379             | c r   |             |             |
| Busard des roseaux            | <i>Circus aeruginosus</i>     | A081             | c w   |             |             |
| Busard Saint-Martin           | <i>Circus cyaneus</i>         | A082             | c w   |             |             |
| Butor blongios, Blongios nain | <i>Ixobrychus minutus</i>     | A022             | r     | 2           | 6           |
| Butor étoilé                  | <i>Botaurus stellaris</i>     | A021             | w     |             |             |
| Canard chipeau                | <i>Anas strepera</i>          | A051             | w     | 20          | 50          |
| Canard colvert                | <i>Anas platyrhynchos</i>     | A053             | p r w | 370         | 680         |
| Canard siffleur               | <i>Anas penelope</i>          | A050             | w     | 4           | 20          |
| Canard souchet                | <i>Anas clypeata</i>          | A056             | c     |             |             |

| Nom vernaculaire                | Nom scientifique                | Code Natura 2000 | Type  | Nombre Min. | Nombre Max. |
|---------------------------------|---------------------------------|------------------|-------|-------------|-------------|
| <b>Chevalier guignette</b>      | <i>Actitis hypoleucos</i>       | A168             | w     |             |             |
| <b>Chevalier sylvain</b>        | <i>Tringa glareola</i>          | A166             | c     |             |             |
| <b>Cigogne blanche</b>          | <i>Ciconia ciconia</i>          | A031             | c     |             |             |
| <b>Cigogne noire</b>            | <i>Ciconia nigra</i>            | A030             | c     |             |             |
| <b>Circaète Jean-le-Blanc</b>   | <i>Circaetus gallicus</i>       | A080             | c r   |             |             |
| <b>Combattant varié</b>         | <i>Philomachus pugnax</i>       | A151             | c     |             |             |
| <b>Crabier chevelu</b>          | <i>Ardeola ralloides</i>        | A024             | c     |             |             |
| <b>Cygne chanteur</b>           | <i>Cygnus cygnus</i>            | A038             | c     |             |             |
| <b>Cygne de Bewick</b>          | <i>Cygnus columbianus</i>       | A037             | c     |             |             |
| <b>Echasse blanche</b>          | <i>Himantopus himantopus</i>    | A131             | c     |             |             |
| <b>Engoulevent d'Europe</b>     | <i>Caprimulgus europaeus</i>    | A224             | r     |             |             |
| <b>Fauvette pitchou</b>         | <i>Sylvia undata</i>            | A302             | c     |             |             |
| <b>Foulque macroule</b>         | <i>Fulica atra</i>              | A125             | p r w | 110         | 234         |
| <b>Fuligule milouin</b>         | <i>Aythya ferina</i>            | A059             | w     | 130         | 200         |
| <b>Fuligule morillon</b>        | <i>Aythya fuligula</i>          | A061             | w     | 130         | 210         |
| <b>Fuligule nyroca</b>          | <i>Aythya nyroca</i>            | A060             | w     |             |             |
| <b>Gallinule poule-d'eau</b>    | <i>Gallinula chloropus</i>      | A123             | w     |             |             |
| <b>Goéland leucophée</b>        | <i>Larus michahellis</i>        | A604             | w     |             |             |
| <b>Gorgebleue à miroir</b>      | <i>Luscinia svecica</i>         | A272             | c     |             |             |
| <b>Grand cormoran</b>           | <i>Phalacrocorax carbo</i>      | A017             | w     |             |             |
| <b>Grand-duc d'Europe</b>       | <i>Bubo bubo</i>                | A215             | c w   |             |             |
| <b>Grande aigrette</b>          | <i>Ardea alba</i>               | A027             | c w   |             |             |
| <b>Grèbe castagneux</b>         | <i>Tachybaptus ruficollis</i>   | A004             | r w   | 6           | 34          |
| <b>Grèbe huppé</b>              | <i>Podiceps cristatus</i>       | A005             | p r w | 20          | 110         |
| <b>Grue cendrée</b>             | <i>Grus grus</i>                | A127             | c     |             |             |
| <b>Guifette moustac</b>         | <i>Chlidonias hybrida</i>       | A196             | c     |             |             |
| <b>Guifette noire</b>           | <i>Chlidonias niger</i>         | A197             | c     |             |             |
| <b>Harle piette</b>             | <i>Mergellus albellus</i>       | A068             | w     |             |             |
| <b>Héron cendré</b>             | <i>Ardea cinerea</i>            | A028             | p r w | 28          | 40          |
| <b>Héron pourpré</b>            | <i>Ardea purpurea</i>           | A029             | c     |             |             |
| <b>Ibis falcinelle</b>          | <i>Plegadis falcinellus</i>     | A032             | w     |             |             |
| <b>Lusciniolle à moustaches</b> | <i>Acrocephalus melanopogon</i> | A293             | c w   |             |             |
| <b>Marouette ponctuée</b>       | <i>Porzana porzana</i>          | A119             | c     |             |             |
| <b>Martin-pêcheur d'Europe</b>  | <i>Alcedo atthis</i>            | A229             | p r   | 2           | 4           |

| Nom vernaculaire             | Nom scientifique           | Code Natura 2000 | Type | Nombre Min. | Nombre Max. |
|------------------------------|----------------------------|------------------|------|-------------|-------------|
| <b>Milan noir</b>            | <i>Milvus migrans</i>      | A073             | cr   |             |             |
| <b>Milan royal</b>           | <i>Milvus milvus</i>       | A074             | c r  |             |             |
| <b>Mouette pygmée</b>        | <i>Larus minutus</i>       | A177             | c    |             |             |
| <b>Mouette rieuse</b>        | <i>Larus ridibundus</i>    | A179             | w    |             |             |
| <b>Nette rousse</b>          | <i>Netta rufina</i>        | A058             | w    | 1           | 2           |
| <b>Pie-grièche écorcheur</b> | <i>Lanius collurio</i>     | A338             | r    |             |             |
| <b>Plongeon catmarin</b>     | <i>Gavia stellata</i>      | A001             | w    |             |             |
| <b>Pluvier doré</b>          | <i>Pluvialis apricaria</i> | A140             | w    |             |             |
| <b>Sarcelle d'été</b>        | <i>Anas querquedula</i>    | A055             | c    |             |             |
| <b>Sarcelle d'hiver</b>      | <i>Anas crecca</i>         | A052             | w    | 60          | 78          |
| <b>Spatule blanche</b>       | <i>Platalea leucorodia</i> | A034             | c    |             |             |
| <b>Sterne caspienne</b>      | <i>Sterna caspia</i>       | A190             | c    |             |             |
| <b>Sterne naine</b>          | <i>Sterna albifrons</i>    | A195             | c    |             |             |
| <b>Sterne pierregarin</b>    | <i>Sterna hirundo</i>      | A193             | c r  |             |             |
| <b>Tadorne de Belon</b>      | <i>Tadorna tadorna</i>     | A048             | w    |             |             |

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Tableau 2 : Espèces d'oiseaux non mentionnées dans les annexes de la Directive « Oiseaux » 2009/147/CE et recensées sur le site de « Printegarde »

| Nom vernaculaire             | Nom scientifique                 | Type |
|------------------------------|----------------------------------|------|
| <b>Bouscarle de cetti</b>    | <i>Cettia cetti</i>              | r    |
| <b>Rousserolle effarvate</b> | <i>Acrocephalus scirpaceus</i>   | r    |
| <b>Rousserolle turdoïde</b>  | <i>Acrocephalus arundinaceus</i> | r    |

Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Source : FSD (mise à jour 01-08-2017)



## A.5. Localisation du site Natura 2000

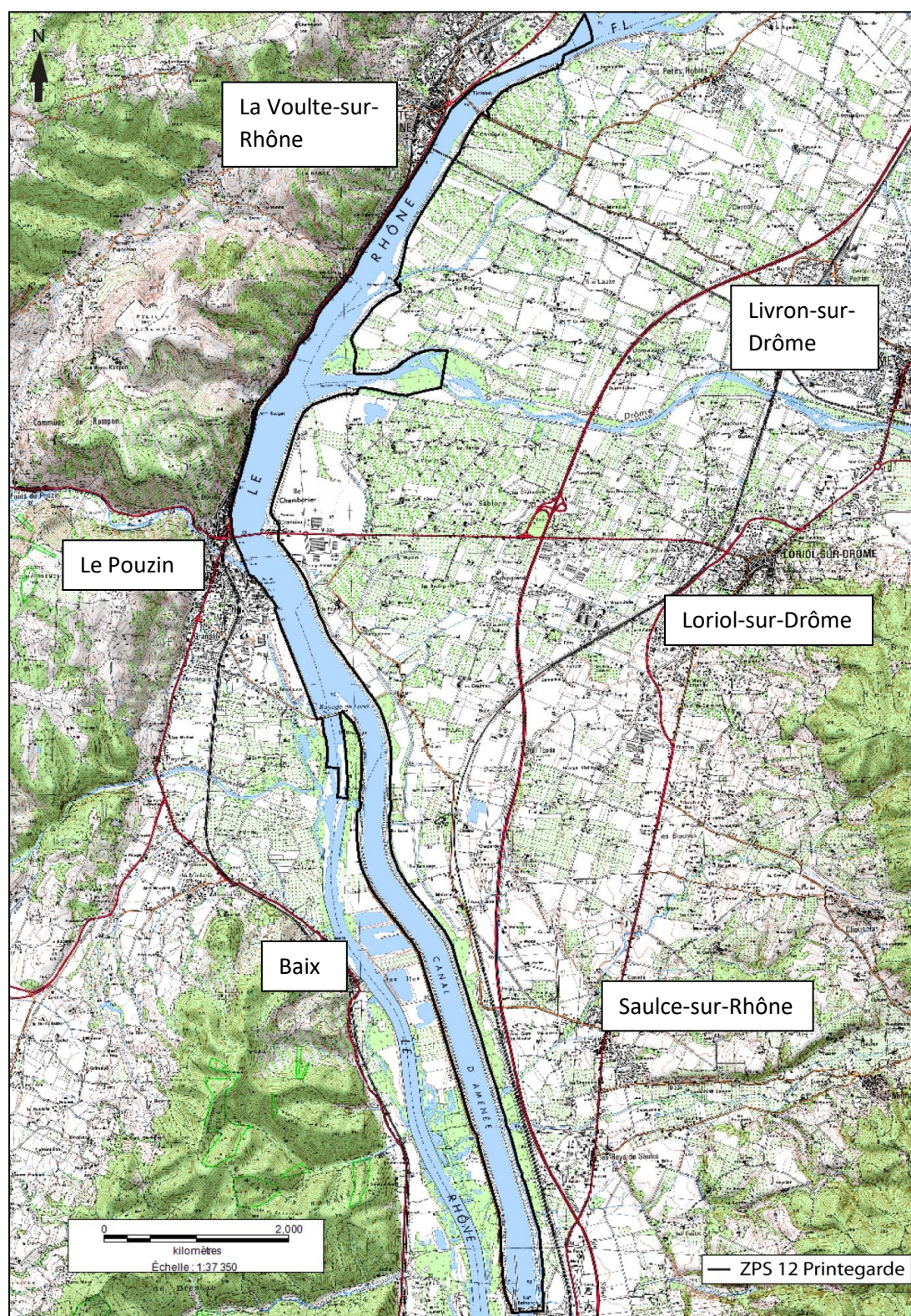


Figure 1 : Localisation de la ZPS 12 de Printegarde. Source : Scan 25 : DDT07, 2009 ; délimitation périmètre : DREAL Rhône-Alpes, 2011. Document modifié par M. Grouazel, 2011.



## A.6. Les enjeux identifiés

Entre Valence et Montélimar se situe la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage (RCFS) de Printegarde, créée dans le but d'offrir aux oiseaux d'eau migrateurs et hivernants une escale exempte de perturbation, hormis le fonctionnement de l'aménagement hydro-électrique de Baix-Logis Neuf (géré par la Compagnie Nationale du Rhône). La Zone de Protection Spéciale de Printegarde se superpose à cette Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Deux entités peuvent être distinguées : le Rhône et la Drôme aval. La juxtaposition de plusieurs habitats, roselières fluviales à phragmite, herbiers à potamots, ripisylve, marais, surfaces d'eau libre, contre-canaux rendent la réserve attractive pour nombreuses espèces, qu'il s'agisse d'oiseaux, de libellules, de mammifères, de poissons.. La ZPS de Printegarde est une portion du vaste corridor aquatique que représente le Rhône. C'est un site remarquable pour la conservation des oiseaux, qu'il s'agisse d'espèces reproductrices, hivernantes ou en migration. Sa valeur est liée à la diversité de ses habitats. Le FSD a été mis à jour en décembre 2017.

| Classe d'habitat  | Pourcentage de couverture |
|---|---------------------------|
| N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) | 90%                       |
| N07 : Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbière    | 10%                       |

## B. BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019

### B.1. Mise en œuvre de la contractualisation

Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

Suivi des opérations et bilan des actions contractuelles

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

### B.2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux-interventions éventuels hors contrats)

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisation ou participation à des réunions

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

## Participation - promotion de mesures administratives et réglementaires

### Mesure d'accompagnement sur la carrière Vicat de Loriol-sur-Drôme

La carrière Vicat de Loriol-sur-Drôme a sollicité les animatrices Natura 2000 en mars 2019 pour discuter de la mesure d'accompagnement « Suivi de l'avifaune paludicole en partenariat avec les gestionnaires du site Natura 2000 » dans le cadre de l'arrêté préfectoral portant sur le renouvellement de l'exploitation d'une carrière daté de 2015. Cette mesure consiste en un suivi bisannuel pendant toute la période de l'exploitation, afin de juger de l'efficacité des mesures mises en œuvre par l'arrêté en étudiant les espèces affiliées aux roselières. La carrière Vicat a donc proposé aux animatrices Natura 2000 d'assurer ce suivi.

Une visite de la carrière de Loriol-sur-Drôme a été organisée le 26 mars 2019 en présence de M. Zablocki directeur général du groupe Vicat, le chef de carrière, des animatrices Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin Amanda Cocquelet et Manon Eudes et de leur élu référent M. Gérard. Au cours de cette rencontre, M. Zablocki a fait part de sa recherche de prestataire pour réaliser la mesure d'accompagnement en question. Les animatrices ont rappelé les missions effectuées dans le cadre de leur poste. Suite à cette visite, une demande d'avis a été faite auprès de la DDT Ardèche. Celle-ci rappelle que dans le cadre de leur contrat, les animateurs Natura 2000 ne peuvent pas répondre à des appels d'offre. Cela peut être envisagé uniquement en dehors de leur temps de travail accordé à l'animation des sites Natura 2000. Après discussion avec le Directeur général des services de la mairie de Le Pouzin, il est apparu compliqué d'assurer cette prestation d'un point de vue réglementaire. L'animatrice a donc décliné la proposition de la carrière Vicat, en l'invitant à se rapprocher de la LPO. La carrière Vicat a finalement répondu au devis de M. Faton.

Notons qu'au cours de la visite de terrain du 26 mars 2019, les animatrices Natura 2000 ont discuté avec M. Zablocki de la gestion de l'île aux sternes installée sur un plan d'eau de la partie réhabilitée de la carrière. Cette île est une mesure compensatoire de la passerelle ViaRhôna au-dessus de la Drôme gérée par le département de la Drôme qui vise à favoriser la reproduction des sternes. Suite à la sollicitation du département, M. Faton a repris la gestion de cette île.



Image 1 : Ile aux sternes sur un plan d'eau dans l'ancienne gravière de la carrière Vicat à Loriol-sur-Drôme

## Participation - promotion de mesures foncières

### Gestion de la Renoué du Japon



Image 2 : Massif de Renoué du Japon sur les digues de Le Pouzin

Dans l'objectif du maintien des habitats aquatiques dans un état de conservation favorable, Amanda COCQUELET travaille à une campagne de communication sur la gestion des espèces invasives comme la Renoué du Japon, auprès des collectivités. Dans cette démarche, l'animatrice a rencontré le responsable technique des espaces verts de la commune de Le Pouzin pour discuter des pratiques de gestion actuelles de cette espèce. Cette discussion a mis en évidence une méconnaissance des élus sur la Renoué du Japon et de son impact sur les écosystèmes et la sécurité publique. Le responsable des espaces verts a fait part à l'animatrice des

paramètres limitants concernant les coûts financier et humain pour ce type de gestion. Les différentes méthodes de lutte de la Renoué du Japon ont aussi pu être abordées. L'animatrice Natura 2000 a proposé une réunion de concertation avec les élus de le Pouzin, les services techniques des espaces verts de la ville et le directeur général des services de la mairie pour discuter d'une évolution des pratiques de gestion de cette espèce pour les années à venir.

### Préparation - contribution à la rédaction de cahiers de charges, de formations

### Travaux - Expérimentations éventuels hors contrat

### Rajeunissement roselière Printegarde

La gestion de la grande roselière (roselière B) fait partie des priorités du site du fait de son intérêt en tant qu'habitat d'espèces. La gestion de cette roselière est inscrite dans le programme d'action du document d'objectifs : *Action G4.1 Elimination des ligneux de la roselière.*

La mise en œuvre de cette action en 2018 n'a pas été possible, l'accès à cette roselière étant strictement restreint suite au renouvellement de l'arrêté inter-préfectoral de réserve de chasse et faune sauvage en juin 2013. Cependant, après plusieurs échanges entre la CNR, l'animatrice et la DDT, l'arrêté inter-préfectoral n° 2013-200-0014 (Ardèche) et n° 2013-199-0009 (Drôme) a finalement été modifié et publié le 7 juin 2018. Celui-ci autorise les activités scientifiques dans les roselières, ainsi que les activités de gestion environnementale dans les roselières entre le 01/09 et le 15/11.

La DREAL Ouvrages a mis en garde la CNR sur le fort atterrissement de la zone amont de la grande de Printegarde (roselière B). Lors des deux rendez-vous au cours de l'année 2019, les animatrices ont pu échanger avec la CNR à ce sujet. La CNR se prépare pour intervenir au plus tôt sur les ligneux de la grande roselière qui posent des problèmes d'écoulement. C'est en vue de ces travaux que la CNR a financé une étude par baguage sur la Roselière sur une année (2018-2019) pour comprendre la capacité d'accueil de la roselière et définir les périodes d'intervention optimales. Des travaux devaient être initiés en fin d'année 2019 pour éliminer la plupart des ligneux sur les pieds de digues sur l'axe de la grande roselière mais ont été reportés à 2020.

Par ailleurs un entretien post-travaux devrait être envisagé. La CNR envisage un défrichage tous les 3 ans ou à un curage de 50cm de profondeur de l'atterrissement en amont de la roselière. Les animatrices ont mis en garde sur la nuisance répétée qu'engendrerait une telle gestion. Elles ont souligné qu'il faudrait laisser sur pied quelques arbres dans la roselière afin de conserver l'habitat des Blongios nain.

### Digues déversantes

Les digues déversantes bitumées de Printegarde sont en assez mauvais état. En effet, les racines d'arbres ont soulevé le bitume à plusieurs endroits. De plus, la CNR souhaite éliminer les arbres le long de cette digue déversante car ils gêneraient le fonctionnement hydraulique optimal de ces ouvrages. Des bureaux d'étude ont été engagés afin de réaliser les études réglementaires. Les études naturalistes ont débuté en septembre 2018 et les résultats devaient être disponibles à partir de septembre 2019 environ. Les bureaux d'études sont également chargés d'identifier les parcelles les plus pertinentes pour accueillir la compensation de la perte de forêt alluviale, habitat d'intérêt communautaire. Ces parcelles se situent sur des zones concédées CNR, actuellement louées à des agriculteurs avec des baux précaires. L'idée sera donc de mettre un terme à ces baux sur certaines parcelles pour pouvoir les reboiser. Malgré les sollicitations de la part des animatrices, peu d'informations ont été transmises par la CNR à ce sujet en 2019.

## **B.3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique**

Information, porter à connaissance - Conseils porteurs de projet

Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations

Non mis en œuvre dans le cadre de l'animation 2019.

### Veille locale et alerte



Image 3 : Décharge sauvage aux abords du Petit Rhône sur la commune de la Voulte-sur-Rhône

### Signalements de dépôts d'ordures

Dans le cadre de ses missions de veilles de terrain, Amanda COCQUELET a pu constater à plusieurs reprises des décharges sauvages. Se trouvant sur le domaine public fluvial, ces dépôts d'ordures ont été signalés à la CNR ainsi qu'aux autorités des communes concernées.



### Coupes de bois

Dans le cadre de ses missions de veilles de terrain, Amanda COCQUELET a pu constater des coupes de bois. Ces observations ont été systématiquement remontées aux autorités environnementales concernées pour en vérifier la légalité. En situation de ripisylve, l'animatrice a recherché des indices de présence de Castor d'Europe sur les sites de coupe afin d'en estimer les enjeux écologiques.



Image 4 : Coupe de bois sur le bord de la départementale 86 au nord de Le Pouzin

## **B.4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site)**

### Amélioration - compléments de connaissance sur le site

Afin d'améliorer leurs connaissances naturalistes sur le site, les animatrices ont rencontré plusieurs acteurs de l'environnement du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

#### L'association Castor et Homme :

Cette association œuvre pour la protection du Castor d'Europe en Drôme et Ardèche. Ses principales actions sont l'inventaire des populations, les études d'impact et l'animation de sensibilisation. A ce jour, la population de Castor drômoise et ardéchoise montre une régression que l'association explique par l'exploitation des forêts alluviales et par une mortalité chez les jeunes qui doivent traverser des axes de circulation anthropiques à la recherche de nouveaux territoires. L'association a aussi fourni aux animatrices les répartitions des familles de Castor aux abords du Rhône. Du matériel pédagogique a aussi été prêté par l'association pour des animations de sensibilisation auprès des scolaires (cf partie B.5).

#### Des naturalistes, ornithologues :

- M. Parrain est adhérent bénévole à la FRAPNA, et professeur au [CFPF-CEFA](#) à Montélimar. Il est venu rencontrer les animatrices pour échanger sur divers enjeux du site comme la coupe des forêts alluviales. M. Parrain est aussi adhérent au club de canoë kayak de Le Pouzin (cf partie B.4.3) et propose aux animatrices d'intervenir auprès du club pour sensibiliser les pratiquants aux enjeux liés au Rhône. Un projet qui pourra être réalisé en 2020.
- M. Carrier bagueur est venu plusieurs fois dans la roselière de Printegarde pour réaliser des protocoles de « Capture Marquage Recapture » pour une étude financée par la CNR. Les deux animatrices sont allées le rencontrer sur le terrain. Ces échanges sur l'avifaune sont très enrichissants puisqu'ils donnent un aperçu de la dynamique et de la capacité d'accueil de la roselière. Amanda COCQUELET a pu aussi discuter des différents protocoles de suivi réalisés sur le site de Printegarde pour Natura 2000. Ces protocoles doivent être mis à jour dans le nouveau DOCOB du site ZPS12 à venir.

## Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

### Comité technique des forêts anciennes

Le département de l'Ardèche et le Conservatoire botanique national du Massif Central ont organisé le 1er comité technique du programme « Forêts anciennes et trame de vieux bois en Ardèche » le 19 février 2019 auquel s'est rendu Amanda COCQUELET. Après une présentation de la problématique « vieux bois », des retours d'expériences ont été exposés sur des actions de sensibilisation et d'amélioration des connaissances à ce sujet. L'animatrice est de près concernée par cette problématique du fait que certaines forêts alluviales peuvent rentrer dans la catégorie de « vieux bois ». De plus de 2018 à 2019, le CBN Massif Central a lancé une étude « Trame vieux bois » notamment sur la lône de la Roussette pour identifier les secteurs présentant de l'intérêt pour l'acquisition foncière du département.

### Comité technique de l'Epipactis du Castor

Amanda COCQUELET s'est rendu le 11 avril 2019 au comité technique de l'Epipactis du castor (*Epipactis fibri*), une orchidée menacée et endémique de la moyenne vallée du Rhône et de la vallée de l'Elbe. Cette orchidée est présente dans les milieux boisés à caractères humides. La préservation de cette espèce endémique est difficile du fait qu'elle est mal-connue.

Les 3 CBN (Massif Central, Alpin et Méditerranéen) collaborent pour lancer un plan d'action régional pour accroître les connaissances sur la taille de la population et sa dynamique (reproduction, dispersion, développement). Un protocole de suivi est réalisé par le CEN Isère sur l'île de la Platière et l'île du beurre depuis près de 10 ans. Or les menaces sur l'habitat de l'Epipactis du castor sont bien présentes : déconnexion des nappes avec le Rhône, curage des lônes, entretien des sous-bois... Dans l'idée, ce plan d'action pourrait permettre à des personnes volontaires de réaliser un protocole de suivi standardisé pour approfondir les connaissances de cette espèce sur un plus large périmètre rhodanien. Les animateurs ont un poste stratégique pour lancer des études de suivi sur leurs sites Natura 2000 et sensibiliser les différents acteurs du territoire en lien avec cette problématique.

A noter que l'Epipactis du castor a été observée à La Voulte, à Saulce-sur-Rhône et à Châteauneuf-du-Rhône.

## Évaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)

En 2019, les suivis des oiseaux hivernants et nicheurs ont été réalisés avec l'optique de faire évoluer les protocoles dans le cadre de la mise à jour du Document d'objectifs (cf partie B.8 de ce document). Pour cela des protocoles modifiés ont été mis en place en 2019 pour tester leur faisabilité.

## Le suivi des oiseaux d'eau hivernants

### Objectif du suivi

L'objectif global de ce suivi, est de connaître l'évolution quantitative et qualitative des populations d'oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde.

### Contexte et changements

Depuis l'hiver 2017/2018, le protocole était basé sur une méthode de comptage quasi-exhaustif des oiseaux d'eau sur l'ensemble du site. Pour cela, l'observateur parcourt un linéaire pré-identifié le long de l'axe Rhône et note l'ensemble des oiseaux détectés à l'aide d'une paire de jumelle et d'une longue-vue. En plus de cet itinéraire, l'observateur comptabilise les oiseaux au niveau de certaines zones particulières (points d'observation), pré-identifiées. Au final, ce parcours, additionné aux points d'observation, permet de couvrir

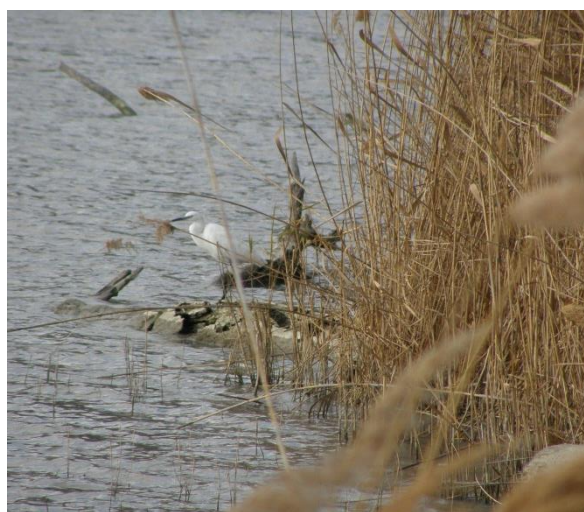


Image 5 : : Aigrette Garzette © Martine Grivaud DDT07 service environnement

une bonne partie du site. Les autres oiseaux type passereaux et rapaces détectés lors du suivi sont également comptabilisés pour alimenter les connaissances internes et la base de données Faune Ardèche. Ce sont 3 passages (05/02, 14/02 et 28/02) qui ont été effectués afin d'avoir une vision qualitative du site à l'hiver 2018/2019.

### Résultats

Attention, en 2019, les jours de terrain ont été fortement réduits. Seuls deux passages ont été réalisés par les deux animatrices, sans couvrir l'ensemble du site. Voici les résultats du comptage hiver décembre 2018 - février 2019 :

Tableau 3 : Résultats du comptage 2019 des oiseaux d'eau hivernants sur le site de Printegarde

| Nom vernaculaire             | Nom latin                   | 05/02/2019 | 14/02/2019 | 28/02/2019 |
|------------------------------|-----------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Aigrette garzette</b>     | <i>Egretta garzetta</i>     | 0          | 4          | 3          |
| <b>Bouscarle de Cetti</b>    | <i>Cettia cetti</i>         | 0          | 0          | 3          |
| <b>Bruant des roseaux</b>    | <i>Emberiza schoeniclus</i> | 0          | 0          | 2          |
| <b>Canard chipeau</b>        | <i>Anas strepera</i>        | 40         | 24         | 16         |
| <b>Canard colvert</b>        | <i>Anas platyrhynchos</i>   | 153        | 118        | 74         |
| <b>Chevalier guigette</b>    | <i>Actitis hypoleucos</i>   | 10         | 3          | 10         |
| <b>Cygne tuberculé</b>       | <i>Cygnus olor</i>          | 9          | 28         | 26         |
| <b>Gallinule poule-d'eau</b> | <i>Gallinula chloropus</i>  | 0          | 4          | 9          |
| <b>Goéland leucophé</b>      | <i>Larus michahellis</i>    | 67         | 43         | 54         |
| <b>Grand cormoran</b>        | <i>Phalacrocorax carbo</i>  | 112        | 113        | 119        |

|                         | Nom latin                         | 05/02/2019 | 14/02/2019 | 28/02/2019 |
|-------------------------|-----------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>Nom vernaculaire</b> |                                   |            |            |            |
| Grande aigrette         | <i>Ardea alba</i>                 | 12         | 10         | 4          |
| Grèbe castagneux        | <i>Tachybaptus ruficollis</i>     | 1          | 1          | 0          |
| Grèbe huppé             | <i>Podiceps cristatus</i>         | 8          | 10         | 10         |
| Héron cendré            | <i>Ardea cinerea</i>              | 9          | 4          | 3          |
| Martin pêcheur          | <i>Alcedo atthis</i>              | 1          | 0          | 1          |
| Mouette rieuse          | <i>Chroicocephalus ridibundus</i> | 83         | 80         | 38         |
| Ouette d'Egypte         | <i>Alopochen aegyptiaca</i>       | 2          | 2          | 3          |
| Sarcelle d'hiver        | <i>Anas crecca</i>                | 0          | 12         | 5          |
| <b>Total général</b>    |                                   | <b>507</b> | <b>456</b> | <b>380</b> |

Il est également important de noter qu'un groupe bénévole de la LPO est chargé de réaliser le **comptage annuel dit « Wetlands » du site de Printegarde**. Ce comptage est réalisé sur un week-end de la mi-janvier. Il s'agit d'un recensement des espèces présentes sur un réseau de zones humides concernant 143 pays répartis sur quatre continents *via* un réseau de plus de 150 000 bénévoles participant aux dénombrements. Ce comptage est organisé par Wetlands International, une organisation à but non lucratif œuvrant pour la conservation et la restauration des zones humides. **En 2019, les deux animatrices ont pu participer à ce comptage.**

Tableau 4 : Résultats du comptage Wetland sur le site Natura 2000 de "Printegarde" et ses alentours

| Nom vernaculaire      | Nom latin                              | Nombre total observé |
|-----------------------|--|----------------------|
| Aigrette garzette     | <i>Egretta garzetta</i>                | 6                    |
| Bouscarle de Cetti    | <i>Cettia cetti</i>                    | 1                    |
| Canard chipeau        | <i>Anas strepera</i>                   | 6                    |
| Canard colvert        | <i>Anas platyrhynchos</i>              | 306                  |
| Canard domestique     | <i>Anas platyrhynchos f. domestica</i> | 11                   |
| Canard mandarin       | <i>Aix galericulata</i>                | 1                    |
| Choucas des tours     | <i>Corvus monedula</i>                 | 5                    |
| Cygne tuberculé       | <i>Cygnus olor</i>                     | 33                   |
| Foulque macroule      | <i>Fulica atra</i>                     | 33                   |
| Fuligule milouin      | <i>Aythya ferina</i>                   | 3                    |
| Gallinule poule-d'eau | <i>Gallinula chloropus</i>             | 17                   |
| Goéland leucopnée     | <i>Larus michahellis</i>               | 110                  |
| Grand Cormoran        | <i>Phalacrocorax carbo</i>             | 662                  |
| Grande Aigrette       | <i>Casmerodius albus</i>               | 15                   |
| Grèbe huppé           | <i>Podiceps cristatus</i>              | 3                    |
| Héron cendré          | <i>Ardea cinerea</i>                   | 18                   |
| Mouette rieuse        | <i>Chroicocephalus ridibundus</i>      | 104                  |
| Nette rousse          | <i>Netta rufina</i>                    | 10                   |
| Ouette d'Egypte       | <i>Alopochen aegyptiaca</i>            | 2                    |
| Sarcelle d'hiver      | <i>Anas crecca</i>                     | 2                    |
| <b>Total général</b>  |  | <b>1348</b>          |



## Le suivi de l'avifaune patrimoniale nicheuse

### Le protocole

Cette action concerne 4 espèces : le Blongios nain, la Rousserolle turdoïde, la Rousserolle effarvate et la Bouscarle de Cetti. Ce suivi, réalisé par lesa chargées de mission Natura 2000, a pour objectifs :

- D'estimer le nombre de couples de Blongios nain en nidification sur le site ;
- De suivre l'évolution de 3 espèces de passereaux indicatrices de la qualité des milieux (la Rousserolle effarvate, la Rousserolle turdoïde et la Bouscarle de Cetti) ;
- D'interpréter les résultats en termes d'état de conservation des habitats.

Les secteurs retenus pour le suivi à partir de 2012 sont les suivants :

- Le secteur 1 : la roselière B, et les rives droite et gauche de la Drôme, de la confluence jusqu'à la passerelle Viarhônga ;
- Le secteur 2 : la roselière A jusqu'à l'amont du barrage mobile de Printegarde et la roselière de la Voulte-sur-Rhône située en rive gauche du Rhône entre le pont routier et celui de la voie ferrée ;
- Le secteur 3 : la roselière C dite « petite roselière » située immédiatement à l'aval du pont de Le Pouzin sur le Rhône.

Par ailleurs, les périodes de suivis ont quelque peu évolué entre 2006 et 2016 à des fins d'optimisation. Le temps de suivi par demi-journée est limité à la plage horaire « lever du jour-10h30 », période optimale pour l'observation et l'écoute du Blongios nain sur site.

Pour les Rousserolles et la Bouscarle de Cetti des transects à pied sont réalisés sur les hauts de digues en notant le nombre d'individus chantants. Pour le Blongios nain, des repasses ont été réalisées sur plusieurs points (roselière B, roselière A) au lever du jour.

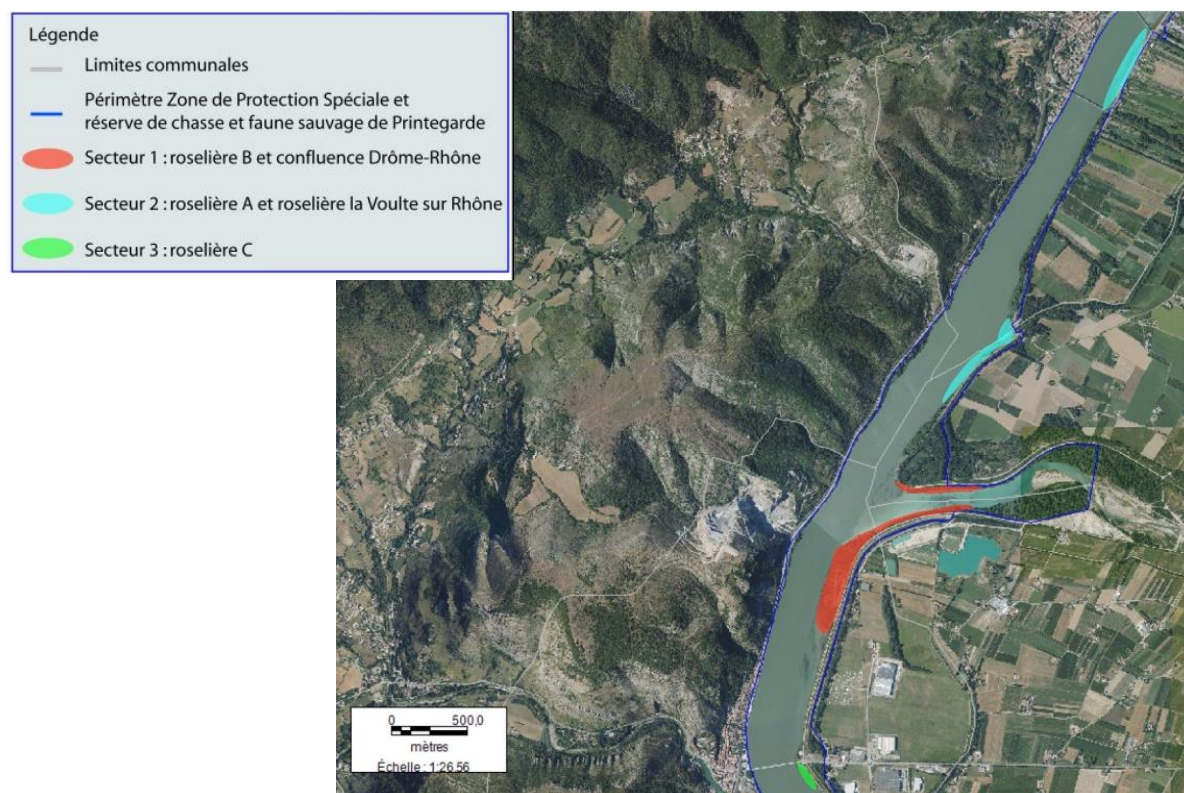


Image 6 : Localisation des roselières concernées par le suivi des Rousserolles effarvate et turdoïdes, Blongios nain et Bouscarle de Cetti sur le site ZPS 12 Printegarde. (Source : Orthophotographie 2007, limites communales 2010, DDT07. Périmètre du site Natura 2000, DDT07,2010. Délimitation secteurs de suivi, M. Grouazel, 2013.)



## Les résultats

En 2019, ce sont 4 relevés qui ont été réalisés. Les 23 avril et 10 mai, le protocole était prioritairement orienté sur les passereaux paludicoles, quand au 18 juin et au 4 juillet, il était orienté sur la détection du Blongios nain. Les prospections ont eu lieu entre 7h00 et 10h00, dans de bonnes conditions météo (pas ou peu de vent, pas de pluie).

Les résultats pour chaque roselière sont disponibles dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 Nombre maximum d'individus dénombrés le même jour, pour chaque espèce et chaque roselière

| Nombre Max.<br>(sur l'ensemble des passages) | Secteur 1 | Secteur 2 | Secteur 3 | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|-------|
| Total Rousserolles effarvates                | 4         | 5         | 1         | 10    |
| Total Rousserolles turdoïdes                 | 2         | 1         | 1         | 4     |
| Total Bouscarles de Cetti                    | 4         | 3         | 1         | 8     |
| Total Blongios nain                          | 0         | 0         | 0         | 0     |

Concernant la détection, un plus grand nombre de Rousserolles turdoïdes et effarvates a été détectée le 10 mai, tandis le nombre de Bouscarle de Cetti n'évolue pas entre le mois d'avril et mai. A noter une diminution notable du nombre de Rousserolles turdoïdes détectées : 18 en 2017, 6 en 2018 et 4 en 2019. A ce stade, les animatrices n'ont pas d'hypothèses explicatives à avancer.

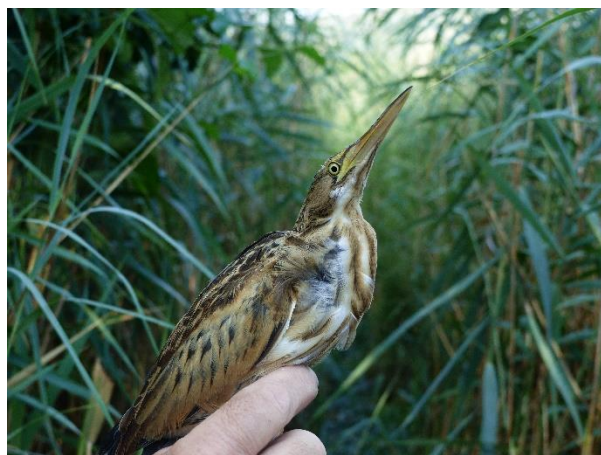


Image 7 : Blongios nain juvénile capturé par Laurent Carrier en 2019 sur la roselière B de Printegarde

Le Blongios nain n'a pas été détecté par la repasse. En revanche, lors d'une campagne de baguage pour une étude d'impact demandée par la CNR, le bagueur M. Carrier a capturé **2 Blongios nain (1 femelle et 1 juvénile)** et **contacté visuellement un mâle sur le même secteur de la roselière B**. Ces observations témoignent très probablement d'une reproduction de Blongios nain dans cette même roselière.

### Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnage Ponctuel Simple (STOC-EPS)

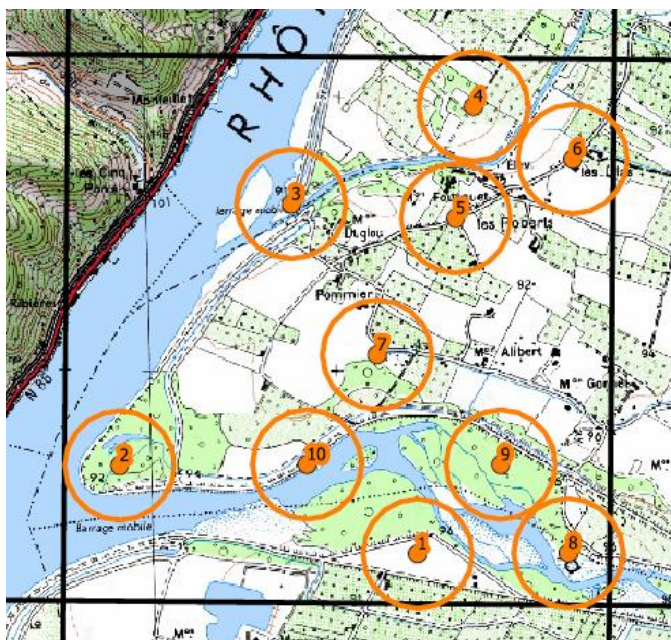


Image 8 : Cartographie des 10 points de comptage dans la maille sélectionnée pour le STOC-EPS n° 260597 (carte réalisée par A. Cocquelet)

Dans l'objectif de mieux connaître les populations d'oiseaux sur le site de « Milieux alluviaux du Rhône aval » et sur le site de « Printegarde », Amanda COCQUELET a initié un inventaire suivant le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) coordonné par le Muséum national d'Histoire naturelle. Cet inventaire national a été conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples). Un plan d'échantillonnage a été établi par l'animatrice sur une maille de 2km<sup>2</sup> située au niveau de la confluence Drôme (n°260597). Un travail de terrain et de cartographie a permis de définir les 10 points d'écoute.

C'est un total de 5 demi-journées de terrain (3 de préparations et 2 de réalisation du protocole) qui ont été effectuées. Une matinée a ensuite été consacrée à la saisie des données de terrain. La mise en place de ce suivi était doublement intéressant puisque les résultats du programme STOC-EPS seront utilisés pour une étude d'efficacité de la démarche Natura 2000 demandée par la DREAL AURA.

Tableau 6 : Résultats du Suivi Temporel des Oiseaux Communs réalisé sur le carré STOC n°260597 en 2019

| Espèces d'oiseaux contactées | Avril | Mai |
|------------------------------|-------|-----|
| Aigrette garzette            | 2     | 0   |
| Bergeronnette grise          | 4     | 2   |
| Bouscarle de Cetti           | 5     | 0   |
| Bruant zizi                  | 1     | 0   |
| Canard colvert               | 1     | 0   |
| Chardonneret élégant         | 1     | 2   |
| Chevalier guignette          | 0     | 2   |
| Chevalier sp.                | 1     | 0   |
| Corneille noire              | 2     | 2   |
| Cygne tuberculé              | 5     | 0   |
| Etourneau sonnet             | 16    | 1   |
| Faisan de Colchide           | 0     | 1   |
| Fauvette à tête noire        | 14    | 10  |
| Geai des chênes              | 0     | 1   |
| Goéland leucopnée            | 2     | 3   |
| Grand cormoran               | 2     |     |
| Grimpereau des jardins       | 2     | 1   |
| Grive musicienne             | 1     | 0   |
| Guêpier d'Europe             | 0     | 2   |
| Héron cendré                 | 1     | 1   |
| Hirondelle rustique          | 2     | 4   |
| Loriot d'Europe              | 0     | 4   |
| Merle noir                   | 3     | 9   |
| Mésange à longue queue       | 0     | 1   |
| Mésange bleue                | 2     | 1   |
| Mésange charbonnière         | 9     | 6   |
| Mésange noire                | 1     | 0   |
| Mésange nonnette             | 1     | 0   |
| Milan noir                   | 1     | 0   |
| Moineau domestique           | 3     | 1   |
| Pic épeiche                  | 6     | 3   |
| Pic sp                       | 0     | 1   |
| Pic vert                     | 4     | 1   |
| Pigeon ramier                | 2     | 3   |
| Pinson des arbres            | 12    | 10  |
| Pouillot fitis               | 1     | 0   |
| Pouillot sp                  | 1     | 0   |
| Pouillot véloce              | 7     | 2   |
| Rosignole philomèle          | 1     | 8   |

|                      |            |           |
|----------------------|------------|-----------|
| Rougegorge familial  | 8          | 5         |
| Rougequeue noir      | 1          | 1         |
| Rousserole effarvate | 0          | 3         |
| Rousserolle turdoïde | 0          | 1         |
| Sterne pierregarin   | 2          | 0         |
| Tourterelle turque   | 5          | 1         |
| Troglodyte mignon    | 2          | 0         |
| Verdier d'Europe     | 2          | 0         |
| <b>Total général</b> | <b>136</b> | <b>93</b> |

### Suivi du Blongios nain avec le club de canoë kayak de Le Pouzin



Image 9 : Photo de la grande roselière de Printegarde

Les animatrices Natura 2000 de Le Pouzin ont été sollicitées par le club de canoë kayak de la commune, pour une prospection du Blongios nain depuis le Rhône. Le 4 juillet 2019, les deux animatrices accompagnées de deux adhérents naturalistes du club ont navigué en canoë du barrage mobile de Livron-sur-Drôme jusqu'au pont de Le Pouzin. Des repasses (enregistrements de chant de Blongios nain) ont été diffusés à quelques reprises en longeant la Grande Roselière de Printegarde. Aucun Blongios nain n'a été contacté ce matin-là. En revanche les observations de petits passereaux étaient nombreuses. L'approche en canoë semble relativement discrète et

l'avifaune paraît moins farouche. Un protocole un peu plus rigoureux pourrait être mis en place pour une prochaine sortie avec éventuellement une personne supplémentaire positionnée sur la digue pour y observer des possibles décollages dans la roselière. Par ailleurs il faudrait peut-être revoir la période de prospection.

## **B.5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet ...)**

### Fête de la science 2019

Cette année, les animatrices ont participé à deux événements lors de la fête de la science en Ardèche organisée par l'Arche des métiers :

6 octobre 2019, sortie nature « Découverte de la lône de Malatras » à Saint-Marcel-d'Ardèche (07) :

#### **LE POUZIN Natura 2000 fête la science**



Amanda Coquelet, chargée de mission à Natura 2000, a

Image 10 : Extrait de l'article relatant de la sortie sur la lône de Malatras paru sur le Dauphiné libéré le 9 octobre 2019

En collaboration avec la seconde animatrice de Le Pouzin, l'animatrice du site D4 a organisé une animation gratuite à destination du grand public sur les abords de la lône de Malatras sur la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche. Cette animation s'est déroulée sous forme d'une balade commentée pour découvrir l'histoire du fleuve Rhône et de ses zones humides annexes. Cette balade a permis d'aborder avec le grand public les notions suivantes :

- L'histoire du Rhône
- Le fonctionnement d'une lône
- L'importance écologique des lônes
- La faune et la flore des lônes.

La commune de Saint-Marcel-d'Ardèche et l'élue en charge de l'environnement ont activement relayé l'information sur la sortie. Au total, 36 personnes ont été au rendez-vous, dont 9 enfants.



Le 12 et 13 octobre 2019, le village des sciences à Aubenas (07) :



Image 11 : Partie du stand sur les chauves-souris - Natura 2000 au village des sciences 2019 à Aubenas

Cette année encore, 4 animateurs des sites Natura 2000/ENS de l'Ardèche ont participé au village des sciences en Ardèche au lycée agricole Olivier de Serres à Aubenas : Anaïs Lauriou (Communauté de communes « Pays des Vans en Cévennes »), Halla Johannesdottir et Isabelle Brenas (Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche) et Amanda Cocquelet (Mairie Le Pouzin).

Plusieurs réunions ont eu lieu pour la préparation d'un stand autour de la thématique des chauves-souris et de la ressource en eau des rivières. Le stand était organisé autour de trois ateliers :

- La « Bat-Vison » : petits et grands pouvaient s'immerger dans le monde des chauves-souris en se déplaçant dans l'espace les yeux bandés grâce à un système d'écholocation à l'instar d'un radar de recul d'une voiture pour se repérer,
- La « boîte aux menaces » : une boîte dans laquelle étaient disposés des objets du quotidien en lien avec des menaces aux chauves-souris. A travers deux trous, le public pouvait insérer ses mains dans la boîte pour y deviner au touché de quel objet il s'agissait. Un animateur aidait ensuite à faire le lien avec les enjeux des chauves-souris,
- La « roue des idées reçues » : cette roue présentait plusieurs affirmations vraies ou fausses sur la ressource en eau et les espèces aquatiques. Le public était invité à tourner la roue et s'interroger sur l'affirmation sur laquelle il était tombé. L'animateur présent accompagnait les réflexions et apportait des compléments d'information sur chaque idée reçue.

Les échanges avec le grand public ont été riches et ont également pu faire découvrir le réseau des sites Natura 2000 de l'Ardèche à travers des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. Pour sa 10<sup>ème</sup> édition, le village des sciences aura permis de toucher plus de 5 000 personnes le temps d'un week-end.

### Crussol Festival

Début juillet 2019 a eu lieu la troisième édition du Crussol Festival. L'animateur Natura 2000 du site de Crussol (B14) gérant en partie l'organisation de cet événement, avait proposé aux autres animateurs de l'Ardèche de co-animer un stand sur Natura 2000/ENS et la biodiversité. Afin de dynamiser le réseau des animateurs Natura 2000 et de saisir l'opportunité de sensibiliser un public large, Amanda COCQUELET avait accepté de co-animer le stand le dimanche.

Comme l'année précédente, le village éco-citoyen était situé au pied de la colline de Crussol, au bord de la rivière Mialan. Un stand partagé avec la LPO Drôme a permis au public de découvrir la biodiversité en Ardèche à travers l'exposition sur les ENS de l'Ardèche du département et de plusieurs ateliers sur la reconnaissance des empreintes d'animaux et des insectes xylophages. Selon l'animateur organisateur la fréquentation était supérieure à 2019 mais sans que ce soit la foule. Peut-être en cause la communication pour le festival qui ne mentionne pas clairement un village gratuit, ouvert à tous et extérieur au concert du soir.



### Coordination du projet d'exposition Natura 2000 commune Drôme-Ardèche

Le projet d'exposition commune Drôme-Ardèche est né d'une réunion de réseau interdépartemental des animateurs Natura 2000 en 2018. Au cours de cette dernière le besoin commun aux animateurs en outils de communication grand public a été mis en évidence.

En mars 2019 se déroulait à la mairie de Le Pouzin une réunion de présentation par Camille Lebihan, animatrice Natura 2000 à la communauté de communes du Diois et coordinatrice de ce projet. Amanda COCQUELET s'est portée volontaire pour accompagner Camille dans la coordination du réseau. Ensuite une commission plénière avec l'ensemble des animateurs de Drôme-Ardèche a été organisé en avril 2019 pour définir les attentes des animateurs N2000 sur cette exposition en termes de forme et de fond. L'exposition se verra être composée de 6 panneaux dont le contenu permettra de faire découvrir au public Natura 2000 et ses actions sur les territoires ardéchois et drômois. Un jeu de panneaux sera ainsi à disposition des animateurs dans chaque département.

De nombreuses réunions entre les deux coordinatrices et avec le comité de rédaction (restreint aux DTT Ardèche-Drôme et à 5 animateurs) ont eu lieu tout au long de l'année 2019. Un marché public a permis de sélectionner un imprimeur, une graphiste et une illustratrice. Le travail sur le contenu des panneaux est en cours de réalisation.

### Animations scolaires

Les animatrices ont réalisé des animations de sensibilisation en milieu scolaire à travers deux projets :

- Animation sur la migration des oiseaux :

#### **LE POUZIN** **Les écoliers à la rencontre** **des oiseaux migrateurs**



**L'animatrice Natura 2000, Manon Eudes, montrant les oiseaux à la longue-vue aux élèves de CM2.**

*Image 12 : Extrait de l'article relatant de la sortie sur les oiseaux migrateurs paru dans le Dauphiné libéré le 19 mars 2019*

En partenariat avec la bibliothèque municipale de Le Pouzin, les animatrices ont préparé et réalisé une animation sur le thème de la migration des oiseaux pour deux classes de CM1-CM2. Deux demi-journées dans chaque classe ont permis d'apporter aux enfants les connaissances fondamentales sur la reconnaissance des oiseaux et le phénomène migratoire. Une autre séance a permis aux élèves de l'école publique de se rendre sur le terrain pour observer les espèces d'oiseaux vivant près de la roselière de Printegarde. Cette sortie a été coanimée par les deux animatrices de Le Pouzin avec un atelier d'observation et un jeu grandeur nature sur la migration. La réflexion pédagogique autour de cette séquence d'animation a permis un franc succès auprès des enfants et de ce qu'ils ont pu retenir. Très bonne complicité avec l'institutrice qui a valorisé et exploité les éléments proposés par les animatrices N2000.

- Animation sur les milieux naturels et semi-naturels :

Depuis 2 années, le centre socio-culturel du Pouzin sollicite Natura 2000 pour organiser une sortie sur le terrain pour sensibiliser à la nature des classes de CM1 et CM2 de l'école publique et privée.

En 2019, quatre sorties de 1h30 ont été organisées sur 4 demies journées le 11 et le 13 juin. L'objectif de l'animation était d'apporter aux élèves un regard sur ce qui les milieux naturels ou semi-naturels qui les entourent. Deux ateliers étaient proposés : l'un était animé par le centre socio-culturel pour découvrir les différents éléments paysagers et le second portait sur la forêt alluviale et le castor animé par Amanda COCQUELET. Les outils pédagogiques prêtés par l'association Castor et Homme ont fait

découvrir aux enfants les différents indices de présence de cette espèce et son écologie. Au total, une centaine d'élèves auront bénéficié de cette initiative du CSC de Le Pouzin.

Lors de ces deux sorties l'animatrice était accompagnée par deux stagiaires de la Mairie de Le Pouzin. A cette occasion elle a pu leur présenter le métier de chargé de mission ainsi que les objectifs et les actions menés par Natura 2000.

#### [Lettre Terre de Nature Ardèche Natura 2000/ENS](#)

Depuis 2014, une lettre d'information sur les sites Natura 2000 et ENS : « Terre de Nature » (TDN), était rédigée par les animateurs du sud Ardèche. En 2018 le premier numéro de Terre de Nature nord et centre Ardèche avait été imprimé. La DREAL a appuyé une volonté d'un format unique en 2019 du Terre de Nature en Ardèche fruit de la collaboration étroite des ENS et de Natura 2000. Depuis fin 2018 la commune de Le Pouzin coordonne sa réalisation.

Le 18 janvier 2019, une commission plénière a permis de valider la gouvernance du projet, de présenter les différentes rubriques choisies ainsi que le chemin de fer et les choix de communication. Une répartition dans la rédaction des articles a été effectuée entre les différents animateurs. Le format retenu est un magazine de 20 pages.

Initialement l'objectif était de réaliser le boitage en septembre 2019. Malgré la bonne volonté et l'investissement de chacun, une sous-estimation du temps de préparation a été commise du fait notamment de l'établissement d'une consultation public pour le choix des prestataires (distribution, imprimeur, graphiste, illustrateur). Le boitage devrait être réalisé dans tous les foyers ardéchois au cours de l'année 2020.

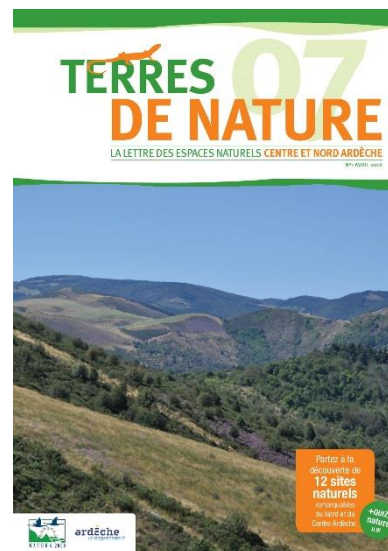


Image 13 : Couverture Terre de Nature nord et centre Ardèche de 2018

#### [Rencontre de « l'association des riverains de l'île de Prentegarde »](#)

Amanda COCQUELET s'est rendue à l'assemblée générale de « l'association des riverains de l'île de Prentegarde » le 1<sup>er</sup> avril 2019. A cette occasion, elle découvre la problématique des habitants résidant sur la plaine d'expansion de crue en amont du barrage mobile. L'association remet en cause les mesures d'entretien réalisées sur le Rhône ainsi que la présence de ripisylves et des roselières pour la sécurité des riverains. Une rencontre ultérieure avec les représentants de l'association serait à prévoir pour notamment échanger sur les rôles bénéfiques des ripisylves et roselières.

#### [Accompagnement technique pour prise en compte biodiversité :](#)

Les animatrices Natura 2000 ont été averties de la rénovation des toitures de l'Eglise et du centre socio-culturel de la commune de Le Pouzin. Une communication préventive a été établie concernant la problématique « chauves-souris » pour limiter l'impact des travaux si présence.

## **B.6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques (plans - programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc.)**

### Rencontre des élus de Le Pouzin

L' élu référent de Natura 2000 a convié les deux animatrices à un bureau élargi de la commune pour présenter les actions mises en place sur les trois sites Natura 2000 que porte la commune en 2019. Les élus ont montré beaucoup d'intérêt et ont posé de nombreuses questions sur des actions mais aussi sur des espèces comme le Lézard ocellé ou le Blongios nain. Ces divers sujets ont permis aux deux animatrices d'apporter des éléments d'informations sur leurs compétences respectives en ornithologie et herpétologie. Des interventions auprès des élus de la structure animatrice devraient être réitérées plus régulièrement.

### Rencontre avec la CNR

Les animatrices ont rencontré le chargé environnement de la direction territoriale de la CNR Rhône-Isère lors de deux réunions en 2019 (janvier et août). Ces réunions avaient pour but d'informer les animatrices des calendriers d'entretien des ouvrages, de la végétation et des cours d'eau sur le Domaine Public Fluvial, mais aussi des projets en cours et à venir. Ces réunions sont l'occasion pour les animatrices de mieux cerner les obligations de la CNR en termes d'entretien des digues et des cours d'eau. Celles-ci permettent d'apporter des recommandations pour maintenir en bon état de conservation les milieux et les espèces d'intérêts communautaires.

Le sujet de la mise à jour du document d'objectifs du site de Printegarde a été abordé pour faire un bilan de réalisation des actions prévues dans ce documents. Un groupe de travail sera organisé en 2020 pour mener une réflexion sur les nouveaux objectifs et actions à mettre en place dans le futur DOCOB. La CNR y sera conviée.

Dans l'objectif de renforcer les échanges et la confiance avec la CNR, l'animatrice a proposé de programmer pour 2020 un planning annuel de réunions dans le but d'échanger régulièrement sur les différents projets et problématiques du site. La CNR a montré de l'intérêt pour cette proposition.

### Plan Local d'Urbanisme de Baix (07)

L'animatrice accompagnée d'un élu de Le Pouzin s'est rendue sur la commune de Baix pour assister à la réunion de présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Les différentes orientations déclinées en plusieurs objectifs étaient présentées. L'animatrice a évoqué avec la commune des EBC (Espaces Boisés Classés). Sous conseil de l'ONF et du bureau d'études chargé de la rédaction du PLU, cette mesure de protection n'a pas été retenue par la commune à l'exception de quelques arbres dans le bourg du village. A la place, l'article 151-23 du code de l'urbanisme fera usage pour protéger des haies, des zones humides et des ripisylves désignés par la commune. Par ailleurs une évaluation environnementale doit être envisagée pour la zone d'activités au nord de Baix. Des mesures pour la trame verte devraient être mises en place à travers un éco-pont au-dessus de la voie ferrée et des clôtures électriques le long de la D86. Le PLU de Baix devrait être validé fin 2019 début 2020.

## B.7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus

### Comité de Pilotage

Le 17 octobre 2019 s'est tenu le Comité de Pilotage du site ZPS12 sur la commune de Saulce-sur-Rhône et a accueilli 15 participants.



Image 14 : COPIL du site Natura 2000 « Printegarde » à Saulce-sur-Rhône animé par Amanda COCQUELET 2019

L'ordre du jour était le suivant :

- Bilan des actions réalisées en 2019 et perspectives pour 2020,
- Intervention de la CNR sur ses études en cours et ses travaux à venir,
- Point d'information sur la Réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde
- Atelier de travail sur la mise à jour du document d'objectifs (DOCOB).

Le COPIL s'est bien déroulé et des échanges ont pu avoir lieu. A l'issue des COPILs, un compte-rendu des principaux sujets de discussion abordés lors de la réunion est envoyé à l'ensemble des invités.

### Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics

A la demande d'Amanda COCQUELET, un bilan avec la DDT 07 sur les actions menées en 2019 sur les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » a permis d'établir un rétroplanning pour l'année 2020. Cette programmation avait pour objectif d'aider l'animatrice à organiser et équilibrer son temps de travail sur les deux sites à travers les différents objectifs et actions des DOCOB.

## B.8. Mises à jour du Docob

Le DOCOB du site de Printegarde date de 2004 et aurait dû être mis à jour en 2009.

En avril 2019 Amanda COCQUELET a pris RDV avec Martine Grivaud à la DDT07 pour établir les différentes étapes de la réalisation de la mise à jour.

L'animatrice Amanda COCQUELET, avec l'aide de Manon EUDES a commencé par dresser un bilan de réalisation des actions du DOCOB actuel en reprenant les bilans d'activité des années antérieures et les archives. Des compléments d'informations ont été apportés par Mme. Grivaud de la DDT07 et M. Perry de la CNR. Ce travail a permis à l'animatrice de cibler des actions qui n'ont pas été réalisées ainsi que les nouveaux enjeux en lien sur le site (ViaRhôna, Zone Industrielle de Le Pouzin...). Ces résultats ont été présentés à la DDT en juillet 2019.

Lors du COPIL du site de « Printegarde » un atelier de « brainstorming » a été proposé aux participants pour faire ressortir des idées d'action à mener sur le périmètre du site. Ces pistes de réflexion permettront à l'animatrice d'amorcer la préparation du groupe de travail prévu en 2020 pour travailler sur les nouveaux objectifs du futur DOCOB.

Par ailleurs, l'animatrice a contacté et rencontré plusieurs experts (LPO, bagueurs professionnels, ONCFS...) pour échanger sur l'actualisation des protocoles de suivi des oiseaux hivernants et nicheurs. Notamment deux rendez-vous distincts avec Olivier Capparos (bagueur) et Cindie Arlaud (LPO Drôme) ont permis à l'animatrice de prendre en compte les modalités du terrain et l'écologies des espèces d'oiseaux dans la mise à jour du protocole. En effet, le manque de standardisation des protocoles, le temps de plus en plus court consacré au terrain (en comparaison de l'époque où l'ONCFS était gestionnaire de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage), ont conduit les animatrices Natura 2000 de la Mairie de Le Pouzin à se poser des questions sur le bien-fondé des suivis ornithologiques tels qu'ils sont aujourd'hui.

## B.9. Suivi de la mise en œuvre du Docob - Bilans d'activité

### Rapport d'activité annuel

Chaque année, afin de présenter le bilan des actions et de l'animation mises en œuvre dans le cadre de la convention cadre pour l'animation locale de la démarche Natura 2000, l'animatrice du site Natura 2000 est chargée de rédiger un bilan et de restituer le temps de travail associé à chaque projet. Ce bilan permet de retracer l'année écoulée et de faire part des actions mis en œuvre au cours de l'année, ainsi que les participations aux démarches, études et autres projets de territoire, par la chargée de mission Natura 2000. Du temps est ainsi consacré à sa rédaction et l'analyse du temps de travail. Un bilan des dépenses est aussi dressé pour rendre compte de l'utilisation de la subvention annuelle pour l'achat de matériels de terrain, pédagogiques ou bibliographiques ainsi que pour l'organisation de journées évènementielles.

### Renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)

## B.10. Divers - Autres frais

### Participation aux journées du réseau N2000

#### Journées animateurs Natura 2000

Cette année deux demies journées ont été consacrées à l'ensemble des animateurs NATURA 2000 de la Drôme. Organisé à Villeperdrix, ce séjour s'est partagé entre des séquences en salle et sur le terrain. En salle, de nombreuses présentations des animateurs Natura 2000 et autres acteurs (CBN Alpin, LPO...) ont permis de présenter et de discuter des actions mises en place sur divers problématiques et différents sites. Ces échanges ont permis de relever des problématiques d'ordre organisationnel ou relationnel sur divers projets. Sur le terrain, le chargé de missions Natura 2000 au Parc naturel régional des Baronnies provençales a proposé une sortie ornithologique pour observer les vautours et une visite d'une parcelle de prairie en restauration via des pratiques pastorales. Les animatrices ont participé à ces deux journées. Manon Eudes y a présenté la formation de l'AFB réalisée en 2018 sur la « Gestion de conflits et négociation ».



Image 15 : Visite des prairies en gestion pastorale sur le site Natura 2000 « Baronnies et Gorges de l'Eygues »



## Autres

### Fonctionnalités usuelles liés au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation du poste de chargée de mission Natura2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps :

- Gestion du temps et saisie des activités
- Traitement des mails
- Temps de coordination au sein du binôme Natura 2000
- Participation aux réunions de services de la Mairie de Le Pouzin
- Entretien et rangement du matériels et équipement (GPS, carburant véhicules, outils pédagogiques...)

## Formations

L'animatrice a participé à une formation de 4 jours à Villeneuve-lès-Avignon organisée par l'Agence Française pour la Biodiversité. Le thème de cette formation était « « Projet environnemental : J'adopte une posture participative ». L'objectif de cette formation était d'apprendre à mobiliser les acteurs du territoire autour d'un processus de concertation participatif. Des apports méthodologiques ont été abordés sur les outils de communication et d'animation, avec ensuite de la mise en pratique de cas concrets. Une autre partie de la formation était dédiée à la gestion de conflits et au travail de la prise de parole en public. Cette formation était autant riche pour son contenu que pour les rencontres des participants, tous acteurs de l'environnement.

## C. Synthèse bilan des actions 2019

### C.1. Temps travaillés sur l'animation Natura 2000 pour l'année 2019

Les temps travaillés en 2019 par la chargée de mission Natura 2000 se répartissent de la façon suivante sur le site ZPS12 « Printegarde » selon les Objectifs de Développement durable (tableau 1) et les actions Natura 2000 (tableau 2). A savoir que la chargée de mission a signé un contrat à 80% et doit donc consacrer 1276,8 heures par an sur l'animation des deux sites Natura 2000 de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Certains objectifs et actions ont été réalisés sur la base de travail commune avec le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » FR 820 1677 (projet transversal, acteurs communs aux deux sites...). Pour ceux-ci, le nombre de jours est surligné en couleur dans les tableaux suivants.

Tableau 7 : Temps de travail en heures associé aux objectifs de développement durable

| Listes des Objectifs de Développement Durable  | Nombre de heures |
|--|------------------|
| 1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche   | 12,5             |
| 2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche  | 55,25            |
| 3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif   | 450,5            |
| 1.1 Favoriser une gestion forestière respectueuse des habitats forestiers d'intérêt communautaire et des espèces associées   | 0,00             |
| 1.2 Préservation, réhabilitation milieux ouverts et semi-ouverts   | 0,00             |
| 1.3 Préservation milieux rocheux   | 0,00             |
| 1.4 Préservation, réhabilitation milieux aquatiques et humides ou maintien dans un bon état de conservation et /ou restauration des cours d'eau et des forêts alluviales | 11,75            |
| 1.5 mettre en œuvre des mesures de protection et de gestion des espèces de la directive et des espèces remarquables  | 1                |
| 1.6 Acquisition et approfondissement des connaissances sur les habitats naturels et les espèces et leurs habitats  | 103,25           |
| 2.1 communication et sensibilisation aux enjeux du site pour une implication des acteurs locaux, des scolaires, des élus et du grand public                              | 446,75           |
| 2.2 Maîtrise de la fréquentation   | 0,00             |
| 3.1 animation, gestion administrative et coordination  | 319,25           |
| <b>TOTAL</b>   | <b>1400,25</b>   |

Tableau 8 : Temps de travail en heures associé aux actions Natura 2000

| <b>Listes des actions Natura 2000</b>   | <b>Nombre de heures</b> |
|---|-------------------------|
| 0.1 arrêt maladie   | 0,00                    |
| 0.2 congés  | <b>253,75</b>           |
| 0.3 heures de récupération  | 0,00                    |
| <b>1. mise en œuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires</b>  | 0,00                    |
| <b>1.1 Promotion/recherche des contrats Natura 2000</b>   | 0,00                    |
| 1.1.1 contrat Natura 2000 forestiers  | 0,00                    |
| 1.1.2 contrat Natura 2000 MAEc  | 0,00                    |
| 1.1.3 contrat Natura 2000 nini.   | 0,00                    |
| 1.1.4 rédiger la Charte Natura 2000 du site   | 0,00                    |
| <b>1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000</b>   | 0,00                    |
| recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte   | 0,00                    |
| <b>1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)</b>   | 0,00                    |
| <b>1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires</b>   | 0,00                    |
| 1.2.1 Contrat Natura 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , pré instruction du contrat | 0,00                    |
| <b>1.4 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles</b>  | 0,00                    |
| suivi des signatures des adhésions à la charte  | 0,00                    |
| <b>2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)</b>   | 0,00                    |
| <b>2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions</b>  | 0,00                    |
| <b>2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires</b>  | 0,00                    |
| <b>2.3 Participation /promotion de mesures foncières</b>  | 0,00                    |
| <b>2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations</b>  | 0,00                    |
| <b>2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats</b>  | 0,00                    |
| Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences                                    | 0,00                    |
| Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)  | 0,00                    |
| <b>3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique</b>   | 0,00                    |
| conseil pour la prise en compte de Natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études   | <b>6.25</b>             |
| <b>3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet</b>   | <b>3</b>                |
| porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),   | 0,00                    |
| 3.1.1 Mesure d'accompagnement prairie alluviale Châteauneuf-du-Rhône  | 0,00                    |
| <b>3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations</b>  | 0,00                    |
| avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site Natura 2000   | <b>9,5</b>              |
| <b>3.3 Veille locale et alerte</b>  | <b>1</b>                |

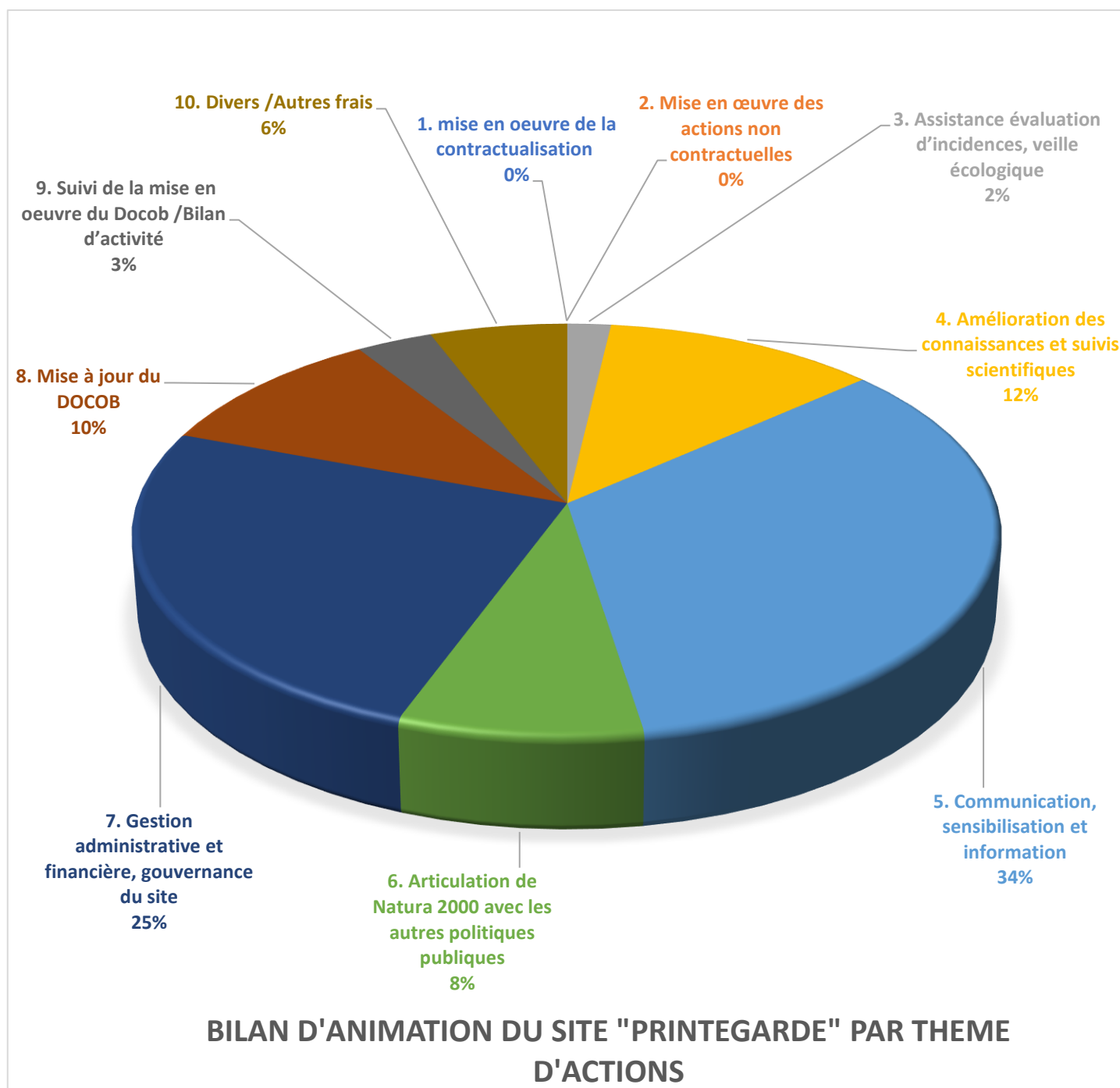
| <b>Listes des actions Natura 2000</b>  | <b>Nombre de heures</b> |
|--|-------------------------|
| <b>4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques</b> |                         |
|  | 0,00                    |
| <b>4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site</b>   | <b>13,5</b>             |
| Etude inter-sites chiroptère (LPO Drôme)   | 0,00                    |
| Bibliographie  | <b>24,75</b>            |
| <b>4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)</b>   | 0,00                    |
| <b>4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)</b>   | <b>5</b>                |
| 4.3.1 Suivi des oiseaux communs STOC-EPS   | <b>53,25</b>            |
| 4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site  | <b>18</b>               |
| 4.3.3 Suivi de la population des fauveltes paludicoles reproductrices sur le site  | <b>3</b>                |
| 4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain  | <b>7,5</b>              |
| <b>5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)</b>  | <b>0.25</b>             |
| <b>5.1 préciser les actions réalisées</b>  | 0,00                    |
| réunions d'information grand public (conférences, réunions,...), journée événementielle  | 0,00                    |
| réunions d'information élus, conseils municipaux   | <b>6</b>                |
| Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires  | <b>79,75</b>            |
| Médias divers (site Web, articles de presse...)  | <b>4,5</b>              |
| Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche  | <b>109</b>              |
| Terres de Nature départemental   | <b>15,75</b>            |
| Fête de la science   | <b>149,75</b>           |
| propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels  | <b>0.5</b>              |
| <b>6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)</b>  | <b>29,25</b>            |
| Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux  | <b>5,25</b>             |
| Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau   | 0,00                    |
| Aide à la décision au gestionnaire   | <b>29,25</b>            |
| <b>6.1 préciser les programmes concernés</b>   | <b>4</b>                |
| conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études   | <b>18,25</b>            |
| Participation à des comités techniques, groupes de travail   | <b>8</b>                |
| <b>7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site</b>  | <b>14</b>               |
| <b>7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus</b>   | 0,00                    |
| convocation copil préparation du copil, secrétariat  | <b>50.5</b>             |
| présentation en copil du bilan d'activité  | 0,00                    |
| présentation en copil du programme pour l'année en cours   | <b>9.75</b>             |
| <b>7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics</b>  | <b>4.5</b>              |

| <b>Listes des actions Natura 2000</b>   | <b>Nombre de heures</b> |
|---|-------------------------|
| préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance  | 0,00                    |
| Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)                | <b>10</b>               |
| Recherche de financements : ETAT  | 0,00                    |
| Recherche de financements : FEADER  | <b>6,5</b>              |
| <b>7.3 Fonctionnement au sein de la structure</b>   | <b>8,5</b>              |
| Coordination d'équipe interne   | <b>44,5</b>             |
| Réunion de service  | <b>4,25</b>             |
| Réunion avec la hiérarchie (élu référent, DGS)  | <b>9,75</b>             |
| Gestion des mails   | <b>66,25</b>            |
| Gestion du temps et planification   | <b>26,75</b>            |
| <b>7.4 Echanges avec la DDT</b>   | <b>14,25</b>            |
| <b>8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob ) s'il y a lieu</b>              | <b>110</b>              |
| proposition de modification du docob  | 0,00                    |
| <b>9. Suivi de la mise en œuvre du Docob /Bilan d'activité</b>                              | <b>0,5</b>              |
| bilan annuel des actions et de l'animation du site  | <b>27,25</b>            |
| bilan quantitatif et qualitatif des actions menées  | <b>7</b>                |
| <b>9.1 Rapport d'activité annuel</b>  | 0,00                    |
| <b>9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suivi des Docobs)</b>                             | 0,00                    |
| <b>10. Divers /Autres frais</b>   | <b>0,5</b>              |
| <b>10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000</b>                                | <b>12</b>               |
| Participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche | 0,00                    |
| échanges avec des sites européens   | 0,00                    |
| échanges avec les sites limitrophes   | <b>0,5</b>              |
| <b>10.2 Autres</b>  | <b>2,5</b>              |
| stage, colloques  | 0,00                    |
| Prise de poste  | <b>10,25</b>            |
| <b>10.3 formations</b>  | <b>36,75</b>            |
| <b>TOTAL</b>  | <b>1286,0</b>           |

A noter que le total d'heures (ci-dessus, 1286,0 heures) est supérieur au quota réglementaire (soit 80% de 1596,0 heures, soit 1276,8 heures). Cela est justifié par le fait que des heures de récupération (46,25h) ainsi que des congés payés (44 heures) n'ont pas été posés avant le 31 décembre 2019. Ceux-ci sont reportés à l'année 2020.



## C.2. Graphique du bilan de l'animation Natura 2000 de l'année 2019



Monsieur le Maire de Le Pouzin et Président de COPIL des sites Natura 2000 D4 et ZPS12

Alain MARTIN

Animatrice Natura 2000 des sites D4 et ZPS12

Amanda COCQUELET

Animatrice Natura 2000 des sites B25 et ZPS12

Manon EUDES

## D. ANNEXES

---

Annexe 1 : Invitations au COPIL et diaporamas des présentations – disponible sur le site de la mairie de Le Pouzin au format numérique

Annexe 2 : Articles publiés dans la presse locale en 2019

Annexe 3 : Mise à jour des données du FSD de ZPS12

## ANNEXE 2 :

### SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE Fête de la science En balade sur la lône du Malatras



Amanda explique le rôle de l'épuration avec une maquette

Dans le cadre de la Fête de la science, la balade commentée sur la lône du Malatras, en partenariat avec la commune de Saint-Marcel, a été animée par Amanda Cocquelet et Manon Eudes, qui travaillent à la mairie du Pouzin pour le réseau européen d'espaces naturels protégés « Natura 2000 ». Trente-cinq personnes dont dix enfants sont venues découvrir ou redécouvrir l'histoire du Rhône. Initialement divisé en de multiples bras secondaires - aussi appelés lô-

nes -, le fleuve a été canalisé entre 1884 et 1930 avec la mise en place de digues afin d'augmenter le nombre de jours de navigation. Les lônes, peu à peu asséchées, sont des lieux très prisés par différentes espèces de poissons, d'oiseaux et d'amphibiens pour se nourrir, se reproduire et se réfugier. Un jeu de piste sur près de deux heures a permis de sensibiliser petits et grands à la biodiversité associée au Rhône et aux forêts alluviales qui le bordent.

LA TRIBUNE  
Jeudi 10 octobre 2019

### LE POUZIN Natura 2000 fête la science



Amanda Coquelet, chargée de mission à Natura 2000, a expliqué le rôle d'épuration des lône.

Dans le cadre de la 27<sup>e</sup> édition de la fête nationale de la science, Amanda Cocquelet et Manon Eudes, chargées de mission Natura 2000 à la mairie du Pouzin pour les sites de Printegarde, la montagne de Rompon, les rivières Ouveze, Payre et les milieux alluviaux du Rhône aval, ont animé une petite balade commentée dimanche 6 octobre sur la lône de Malatras dans le sud du département de l'Ardèche. Trente-six personnes sont venues, le plus souvent en famille, pour découvrir ou redécouvrir l'histoire du Rhône et de ses bras secondaires aussi appelés lônes. À l'aide d'exercices pratiques réalisés avec de simples maquettes, représentant les différentes couches du sol qui font l'effet de filtre, les deux jeunes chargées de mission Natura 2000 ont réussi à captiver les participants de tout âge à cette balade bucolique.

Image 16 : Article publié dans le Dauphiné libéré

### LA VOULTE-SUR-RHÔNE

## Rencontre avec un ornithologue à la Roselière de Printegarde



La roussette turdoïde.



Un jeune martin-pêcheur femelle.

Ce week-end, une rencontre a eu lieu avec Laurent Carrier, ornithologue, à la roselière de Printegarde. Le chercheur est venu avec sa table de baguage. Il avait pour mission, commandée par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), de découvrir les oiseaux qui font escale migratoire pendant la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> au 10 août. Ce travail va participer à l'élaboration du plan de gestion de la Roselière. L'idée est de réaménager la roselière afin de la faire perdurer. Avec sa table de baguage et son système pour capturer les oiseaux, il veut

réaliser un recensement et découvrir l'avifaune spécifique de la roselière de Printegarde. Lors de son baguage, il a trouvé un jeune phragmite des joncs, une espèce de fauvette des marais qui a été baguée en Belgique en début d'année 2019. Cette étude est un état des lieux, et un suivi scientifique permettra de voir comment diriger les travaux d'amélioration. L'observation a lieu sur deux autres périodes : l'une en juin et en juillet, lors de la période de reproduction, et l'autre en hiver, lorsque des milliers d'oiseaux s'endorment.

Image 17 : article paru dans le Dauphiné libéré du 15 août 2019



## LE POUZIN/LA VOULTE-SUR-RHÔNE

# À la découverte des oiseaux du site de Printegarde en canoë

Les deux chargées de mission Natura 2000, Manon Eudes et Amanda Cocquelet, ont saisi l'opportunité de redécouvrir le site de Printegarde, dont elles ont la gestion vendredi 12 juillet.

En effet, les deux jeunes femmes ont l'habitude d'arpenter ce territoire, depuis les berges, afin de réaliser divers suivis scientifiques et de surveillance. Mais, cette fois, c'est à bord d'un canoë que les berges du Rhône et de la Drôme se sont dévoilées sous leurs yeux.

Accompagnées par deux adhérents du club Canoë kayak des 3 vallées, Nico-



Pour la tranquillité des oiseaux, il est interdit de naviguer à moins de 10 mètres de cette végétation.

las Parrain et Maurice Nouri, les chargées de mission ont pu effectuer un inventaire des oiseaux présents. Depuis l'embarca-

tion, certains oiseaux ont pu être observés de près, au plus grand plaisir de ces naturalistes.

Afin d'enrichir ce nou-



Amanda et Maurice longent la berge constituée de roseaux.

veau partenariat, les chargées de mission souhaitent proposer aux adhérents du club, une sortie décou-

verte sur les oiseaux des roselières. Un nouvel exemple de collaboration entre le service Natura 2000 et une association locale.

Image 18 : Article dans le Dauphiné Libéré le 16 juillet 2019

## LE POUZIN

### Les écoliers à la rencontre des oiseaux migrateurs

Dans le cadre d'un projet portant sur la migration des oiseaux, en partenariat avec la bibliothèque municipale, mardi 12 mars, les 27 élèves de CM2 de l'école élémentaire publique se sont rendus sur le site Natura 2000 de Printegarde le long de la ViaRhôna. Animée par Manon Eudes et Amanda Cocquelet, chargées de missions Natura 2000 à la mairie du Pouzin, cette sortie avait pour objectif de faire découvrir aux



L'animatrice Natura 2000, Manon Eudes, montrant les oiseaux à la longue-vue aux élèves de CM2.

élèves les différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site. Munis de paires de jumelles et d'une longue-vue, les élèves ont observé canards colverts, sarcelles d'hiver, cygnes tuberculés, hérons cendrés, aigrettes, mouettes et goélands. Par ailleurs, un jeu de rôle a été proposé aux élèves pour comprendre les dangers auxquels les oiseaux migrateurs doivent faire face pendant leur voyage (prédateurs, éoliennes, urbanisation des zones naturelles...).

Image 19 : Article dans le Dauphiné Libéré du 19 mars 2019



ANNEXE 3 :

Voici les modifications à apporter dans le FSD du site Natura 2000 « Printegarde » FR 821 2010 :

- **GESTION DU SITE**
- **6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site**

Organisation : Commune de Le Pouzin  
::

Adresse : 3 avenue Marcel Nicolas 07250 Le Pouzin

Courriel : a.cocquelet@lepouzin.fr

---